

FRANCONVILLE

Meurthe-
et-
Moselle
(54)



Notre village
N° 62



23 octobre 2023

Photo : © Hervé Colson

- Rappel, le secrétariat est toujours fermé pour le moment, en attendant sa réouverture : le maire assure si nécessaire des permanences sur rendez-vous uniquement via une demande à l'adresse mail mairie@franconcille54.fr. Merci de votre compréhension.
- Aménagement paysager aux abords de l'église : les travaux commencent cette semaine pour une durée de deux mois.
- Marche nocturne : le 18 novembre 2023

COMMISSIONS

TRAVAUX

Aménagement paysager aux abords de l'église



Les travaux de terrassement commenceront cette semaine pour la réalisation du mur de pierre sèche et la création du terrain de pétanque devant l'église. L'arbre du bicentenaire restera à sa place, les deux plus petits vont être déplacés : l'un remplacera celui malade entre le 19 et 17 rue de l'église et le second sera planté entre le 17 et le 15 toujours rue de l'église. Leurs survies ne sont pas garanties, le cas échéant nous replanterons deux jeunes arbres. Le second gros arbre près de la maison anciennement Humbert sera coupé, il ne survivrait pas à un déplacement. Nous le remplacerons par une nouvelle plantation.

Pour rappel, le financement du fonds européen FeaderR et de la région sont à hauteur de 70% pour l'aménagement paysager aux abords de l'église.



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Bois

Le conseil municipal approuve en partie l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2024 présenté pour les parcelles 4, 5 et 6. Le conseil demande le report en 2025 de la parcelle 22, car la glandée est insuffisante pour ouvrir la parcelle en régénération (coupe d'ensemencement)

- La taxe d'affouage est fixée à 25 €.
- Monsieur Pascal LEHEU effectuera les travaux sur les parcelles 2 et 3 ainsi que sur les produits accidentés éparses. Il est important de noter que la coupe ne sera pas réalisée pour les arbres de plus de 30 cm. Effectivement, suite aux estimations et prévisions de l'ONF, nous avons un faible volume de 20 m³, ce qui n'est pas intéressant pour les acheteurs et ne rapporterait pas le meilleur prix de vente. Le conseil municipal a décidé de reporter l'abattage pour l'année prochaine. Ainsi nous aurons un plus gros lot. De fait, il n'y aura pas de vente de bois pour l'année 2024
- Les prestations d'encadrement des entreprises d'exploitation forestière ainsi que pour le cubage et le classement des bois pour la saison 2023/2024 s'élèvent à 525.00 € HT

Electricité

Pour permettre une meilleure répartition des décorations lumineuses de Noël, il était envisagé de mettre des connecteurs à chaque poteau électrique d'ici quelques années. Les techniciens de la CC3M nous ont alerté d'une augmentation conséquente annoncée au 1^{er} novembre 2023 des composants. Le conseil a validé le devis d'un montant de 1 702.69 € TTC, les travaux seront réalisés très prochainement.

FINANCES

Subvention

Suite à la demande du vélo club de Gerbéviller, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 50 €. Nous vous rappelons que nous soutenons les associations des villages voisins dès que des habitants de la commune y sont adhérents.

Déneigement

Monsieur PERNIN Nicolas a effectué le déneigement de la commune avec son matériel agricole par deux fois en ce début d'année, de fait le Conseil Municipal accorde l'indemnité de 40 € (20 euros par passage comme l'an passé).

Prenez soin de vous !